



Organisme notifié n°0071
DDC/72/A020501-D2-1

DECISION n° F-00-A-021 du 30 novembre 2000

ADDITIF n° 2 au
CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE
n° 98.00.620.037.0 du 23 novembre 1998

Le présent additif concerne le pont bascule PIO type OIP, qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité et de son additif n° 1 (1), par le fait de pouvoir utiliser le dispositif indicateur suivant :

Fabricant : A.I.P.I
Type : PISYS PC, APPLIC PISYS, ST1-AQP ou PISYS AQP.
Référence du certificat d'essai : TC5405 du 26 novembre 1998 délivré par le NMi, organisme notifié n° 122 et dont la fraction p_i est égale à 0,5.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité et ses additifs restent inchangées.

Le Directeur Général

Marc MORTUREUX

(1) [Décision n° F-00-A-010 du 7 juin 2000](#)